

Les monnaies locales complémentaires et citoyennes (MLCC) et leurs relations de complémentarité

par Nina Houdié sous la direction de Francis Chateauraynaud (GSPR, EHESS)

Tout d'abord, ce mémoire de master 2 en Sociologie Générale est principalement pédagogique c'est-à-dire destiné à des individus peu impliqués dans les monnaies locales puisqu'il vise à répondre à deux objectifs principaux :

1) *Dépasser le cadre d'analyse strictement localisé des MLCC pour se confronter à des enjeux, principes et visions plus globaux*

2) *Spécifier et affiner les positionnements des porteurs et porteuses de MLCC au regard du paysage global des systèmes d'échanges alternatifs*

Pour cela, j'ai adopté plusieurs postulats de base :

1) Au niveau méthodologique, j'ai souhaité accorder autant d'importance aux **discours** des individus impliqués dans les MLCC qu'aux **pratiques** concrètes liées aux MLCC (création d'une MLCC, animation quotidienne, utilisation etc.)

2) J'ai également considéré que la monnaie était une **institution sociale** à la manière d'Aglietta ce qui signifie qu'elle ne se limite pas à la seule sphère économique. Les monnaies locales sont donc des « unités de compte mises en circulation, en complément de la monnaie nationale, à l'initiative de groupe de citoyens réunis au sein d'un réseau sur un territoire limité et dont les règles de fonctionnement sont définies par eux »¹. Dès lors, la monnaie est définie selon des pratiques sociales nouées autour de celui-ci telles que l' « auto-organisation, [la] transparence des règles, [la] régulation collective, [la] participation des acteurs, pas d'appropriation individuelle du surplus, [la] coopération des membres, [le] processus décisionnel participatif et collectif, etc. »².

3) Enfin, j'ai considéré que le terme « **pratiques économiques alternatives** » avait du sens pour parler des MLCC et des autres systèmes d'échanges qui seront étudiés dans le mémoire.

¹ DERUDDER Philippe, *Les monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment ?*, ed. Yves Michel Editions, Paris, 2014, p.72

² DISSAUX, Tristan et FARE, Marie. « La monnaie comme commun: une illustration à partir du cas des monnaies locales associatives ». *Societies in transition: social and solidarity economy, the commons, public action and livelihood*, 2016, p.7

Toutefois, il m'a semblé important d'affiner le terme « alternatif » qui est à mon sens trop vague et qui peut recouvrir de nombreuses réalités qui seront amenées à être différenciées dans le mémoire.

Retour sur le mémoire de Master 1. Valeurs et pratique : les déterminants de l'utilisation de la Pêche, monnaie locale

Avant de détailler les parties de mon mémoire, il est nécessaire de revenir sur mon premier travail en Master 1 qui n'apparaît pas dans le mémoire final mais qui a permis de le construire. En effet, en première année, j'ai pu étudier les **déterminants de l'utilisation d'une monnaie locale** à travers une enquête sur les adhérent-e-s de la Pêche, monnaie locale francilienne.

J'avais ainsi pu repérer plusieurs catégories de déterminants qui venaient faciliter l'utilisation d'une monnaie locale. En premier lieu, il y a bien sûr les déterminants locaux. Cela signifie que, plus un-e adhérent-e à un ancrage local fort sur le territoire (ami-e-s, famille, connaissances des lieux, des commerces etc.) et/ou qu'il fait partie d'autres associations locales, plus cet individu va utiliser fortement la MLCC. Néanmoins, à ces déterminants locaux viennent se rajouter des facteurs plus globaux liés à tout un *système de valeurs justificatif* de l'engagement de l'adhérent-e. En effet, j'avais pu remarquer qu'il y avait, de façon schématique, deux grandes catégories d'utilisateurs et d'utilisatrices :

- celles et ceux que j'ai nommé « sympathisant-e-s »
- et celles et ceux que j'ai catégorisé comme des « militant-e-s ».

Dès lors, il en ressortait que les militant-e-s avaient une utilisation plus forte de la monnaie locale car ils arrivaient à relier la monnaie à de nombreuses autres idéologies dites « alternatives » auxquelles ils adhèrent et qu'ils pratiquent comme l'habitat participatif, la santé alternative, la permaculture, d'autres systèmes d'échanges tels que les SEL etc. Grâce à cela, l'utilisation de la monnaie devenait *évidente* et ces individus avaient ainsi beaucoup plus de facilité à dépasser les contraintes inhérentes à une monnaie locale (se déplacer pour aller dans un bureau de change, changer certaines habitudes de consommation pour aller dans des commerces qui acceptent la MLCC etc.). Au contraire, les sympathisant-e-s sont plutôt des individus ayant eu connaissance de la MLCC lors d'événements et/ou de stands, ils ne sont pas forcément engagés dans d'autres initiatives et, bien qu'ils adhèrent aux idées véhiculées par la MLCC, vont avoir plus de difficultés à se réapproprier ces valeurs. Au final, ils vont donc avoir plus de difficultés à utiliser la MLCC également par manque de connaissances des commerces l'acceptant, de la localisation des

bureaux de change etc. c'est-à-dire que cela va être beaucoup plus compliqué pour ces utilisateurs et utilisatrices de surmonter les obstacles liés à la MLCC.

Ainsi, les militant-e-s montrent très bien que la monnaie locale ne se limite pas qu'au territoire sur lequel elle circule mais qu'elle intègre, en son sein, tout un système de valeurs qui participe à l'idée d'une certaine « globalité » des valeurs et pratiques. Il s'avère donc que, si on s'arrête pour la compréhension, à la seule valeur intrinsèque de la monnaie locale, il y aurait très peu d'adhésion puisque tout l'intérêt de ce projet ne réside finalement pas que dans sa fonction économique première de relocalisation des échanges étant donné que cette fonction peut également être permise par l'euro. Dès lors et en considérant que « les transferts de ressource font pleinement partie de l'organisation politique des sociétés, et il ne saurait être question de l'éliminer »³, nous pouvons inscrire les initiatives économiques alternatives dans une société locale de militantisme définie, à la manière de Laura Centemeri lorsqu'elle étudie les activistes environnementalistes en Italie, comme un enracinement de l'action politique dans le local :

« Ce qui lie ces deux expériences de militantisme des années 1980 est l'importance qu'elles reconnaissent à la nécessité d'enracinement de l'action politique, à travers le développement d'initiatives qui investissent la dimension de la proximité, c'est à dire des relations en contexte. Dans les deux cas, l'enracinement dans le local s'associe à l'idée d'une construction de relations (sociales et économiques) qui, à partir des ressources du local, est à même de produire un changement dans la direction d'une reconnaissance et d'une prise en compte de biens et problèmes communs »⁴.

A cette société locale de militantisme concret est donc confronté un espace global de paradigmes et de valeurs. A l'encontre des lois économiques libérales présupposant un « laissez-faire » d'un marché autorégulateur, les monnaies locales et autres initiatives économiques alternatives mettent en exergue la nécessaire implication et main-mise que requiert l'institution qu'est la monnaie présupposant donc un échange qui n'est pas naturel mais qui dépend de nombreux facteurs. En effet, les monnaies locales demandent une gestion quotidienne très prenante. En plus de l'animation quotidienne (trouver des prestataires, convertir des euros en monnaies locales et inversement, gérer les adhésions, les cotisations, les bureaux de changes, créer des événements etc.), gérer et s'investir quotidiennement dans une monnaie c'est également être soumis-e à une réflexion permanente. Ainsi, être actif ou active dans un projet de monnaie locale, c'est repenser l'articulation entre l'économique et le politique au sens large. Les monnaies locales sont donc emprises à une tension forte entre le local et le global, autrement dit à un paradoxe de gestion

³ STEINER Philippe, « Cartographie des échanges », FMSH-WP-2014-66, GeWoP-7, mai 2014, p.10

⁴ CENTEMERI Laura, « De « radicaux » à « enracinés ». Réflexions sur l'engagement environnementaliste local. » Traces : désir de savoir et volonté d'être. L'après colonie au Maghreb, Sindbad/ Actes Sud, 2010, p.6

quotidienne de la monnaie sur un temps court *versus* un temps long dans un but de changement de paradigme socio-économique d'autant plus important lorsque l'on s'intéresse aux porteurs et porteuses de monnaies locales.

Dès lors, ayant montré les déterminants qui accentuaient l'utilisation de la Pêche dont l'appartenance à d'autres mouvements alternatifs mais également à d'autres systèmes d'échanges, pour le mémoire de Master 2, j'ai voulu justement sortir de cette analyse « locale » et *micro* d'une monnaie pour me confronter à une analyse plus globale et *macro* en réfléchissant aux relations qu'entretiennent justement les MLCC avec les autres systèmes. Ces relations peuvent être explicitées à travers le terme « monnaie locale complémentaire » du fait de leur parité et convertibilité avec l'euro. Nous pouvons toutefois considérer, à la manière de Jérôme Blanc que « parler de « monnaie complémentaire » pour qualifier des systèmes monétaires locaux (entre autres) n'est pas un critère pertinent dès lors que le concept de complémentarité peut être employé comme l'un des critères d'analyse approfondie des relations entre toutes les formes de monnaies »⁵. C'est donc autour de cette diversité économique et de ce concept de complémentarité comme modalité des relations que s'est forgée ma réflexion afin d'aboutir à la problématique suivante pour le mémoire final : ***dans quelle mesure les différentes dimensions de complémentarité mises en avant par les monnaies locales s'articulent ?*** Si cette problématique a émergé autour de l'articulation avec les autres systèmes d'échanges, il s'est avéré que le terme « complémentarité » reflétait une multitude de dimensions que le mémoire va chercher à analyser.

En effet, si Jérôme Blanc parle de relations de complémentarité entre toutes les formes de monnaies, cela signifie que les MLCC entretiennent ces rapports aussi bien avec les autres systèmes d'échanges (monnaies alternatives) qu'avec le système socio-économique dominant (monnaies officielles) ou encore en fonction de la propre pluralité des monnaies locales. Dès lors, le mémoire a fait émerger 6 relations principales de complémentarité qui sont analysées à travers 3 grandes parties :

- les relations vis-à-vis du système socio-économique dominant :

- complémentarité au système socio-économique dominant à travers l'appartenance à l'ESS et la citoyenneté comme contre-pouvoir intermédiaire
- la complémentarité aux réseaux et initiatives du domaine de l'ESS

⁵ BLANC Jérôme dans HILLENKAMP Isabelle et LAVILLE Jean-Louis (sous la direction de), *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Erès, 2013, p.242

- les relations entre les différentes « pratiques économiques alternatives » : une complémentarité « alternative » dans le but de former une véritable architecture économique « totale » dans le sens maussien.

- les relations internes aux seules MLCC :

- la complémentarité des réseaux (SOL, Réseau des MLCC)
- la complémentarité des monnaies locales par les coopérations sur un même territoire (inter-opérabilité, fédération)
- la complémentarité des MLCC par l'articulation des échelles territoriales (du local au régional au national...)

L'objectif de la première partie consiste donc à discuter de cette complémentarité générale vis-à-vis d'un système dominant à travers les paradigmes économiques mis en avant par la sociologie économique et l'anthropologie mais également à travers d'autres cadres conceptuels comme ceux des communs, de l'économie sociale et solidaire ou encore par rapport aux alternatives en général. Le but étant de présenter surtout deux concepts fondamentaux qui font partie des fils conducteurs nécessaires à la compréhension des parties suivantes qui sont la *citoyenneté* et la *pluralité*.

La deuxième partie, quant à elle, va s'intéresser au paysage global des systèmes d'échanges alternatifs à travers le prisme de ce qui est important pour les monnaies locales. Ici c'est donc bien la notion de « pratiques alternatives » qui sera questionnée à travers l'analyse des principaux systèmes en terme de fonctionnement et de valeurs afin de tendre vers un analyse en terme de *continuum de formes* permettant de mettre en avant les possibilités en terme de décroisement c'est-à-dire de complémentarité de ces systèmes et ce qui peut les freiner.

Enfin, la troisième partie se centrera sur les monnaies locales pour présenter et analyser leurs possibilités de développement en cours ou probables dans un futur proche. Nous nous attacherons ainsi aux articulations des différentes échelles qu'elles soient qualitatives, quantitatives et territoriales résumant les *épreuves* principales auxquelles sont confrontées actuellement les monnaies locales permettant de réaffirmer leur positionnement dans le *continuum*.

Partie 1. De la complémentarité des systèmes d'échanges vis-à-vis du système monétaire dominant : plusieurs paradigmes

La partie 1 vise donc à comprendre les relations, principalement des MLC, entretenues avec le système dominant. Elle cherche ainsi à approfondir le sens originel donné au terme « complémentaire » dans la dénomination « Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne » qui signifie en premier lieu la volonté des MLCC de ne pas se « substituer à l'euro » comme l'affirme les personnes impliquées dans les monnaies locales d'où une obligation d'être convertible et en parité avec la monnaie officielle.

A partir de là, il s'avère que cette complémentarité avec l'euro s'inscrit dans une analyse plus large concernant les formes relationnelles qu'entretiennent les monnaies locales avec le système socio-économique dominant. Ainsi, en conservant la dichotomie valeur/pratique ou action réflexive vs action pratique issue de la méthodologie pragmatique qui m'était déjà importante lors du Master 1, je me suis questionnée quant à ces formes relationnelles vis-à-vis du système socio-économique à travers trois grands champs bibliographiques :

- l'étude de l'ESS dont font partie les MLCC officiellement depuis 2014
- le paradigme des communs qui a fait émerger deux axes important pour réfléchir au positionnement des MLC : rapport vis-à-vis de l'économie capitaliste de marché et vis-à-vis des pouvoirs publics
- le courant substantiviste d'anthropologie économique qui est assez inévitable lorsque l'on s'intéresse à des formes de monnaies qui diffèrent de l'échange marchand classique.

Ainsi, ces trois champs bibliographiques ont permis d'affiner à chaque fois les positionnements des MLCC et la signification sociale du mot « complémentarité ». En effet, à travers la littérature sur l'économie sociale et solidaire, j'ai pu montrer que leur positionnement pouvait tout d'abord être qualifié par la volonté de « faire autrement » que ne le fait le système dominant matérialisé en pratique par le fait de rendre à la monnaie sa position *d'outil* ou de moyen plutôt que d'une fin en soi. En effet, puisque le but d'une association ou d'une entreprise de l'ESS n'est pas de faire du profit, cela fait ressortir la qualité purement transactionnelle et facilitatrice des échanges de la monnaie. Dès lors, si elle n'est qu'un outil, elle vise nécessairement à servir quelque chose, en l'occurrence, elle vise à servir des valeurs qui sont communes à la plupart des organisations de l'ESS et du monde « alternatif » en général. De ce fait, les actions réflexives sont mises en

pratique par la recherche d'un « modèle socio-économique » différent permettant de valoriser la richesse sociétale en prenant en compte un socle de valeurs (écologiques, sociales, solidaires etc.) qualifié d'alternatif. Cela permet ainsi de conclure sur le fait que les monnaies locales ne sont pas complémentaires au système socio-économique dominant seulement parce qu'elles circulent en parallèle de l'euro mais bel et bien parce qu'elles visent à **faire autrement que le marché** (elles sont donc différentes d'autres monnaies parallèles telles que les privées captatives comme les cartes de fidélités internes à une entreprise qui n'ont pour but que d'augmenter le profit interne de ces entreprises sans une réelle dynamique coopérative tel que le proposent les monnaies locales) **et autrement que l'État** (à la différence des monnaies souverainistes ou nationalistes qui visent à rendre uniquement aux pouvoirs publics le contrôle sur la monnaie). Ainsi, les MLCC permettent de réinterroger le sens de la démocratie et la place des parties prenantes dans la gestion des outils pour le bien commun.

C'est donc à partir de là que le prisme des communs apportent de nouveaux éclaircissements puisqu'il vise explicitement à dépasser cette dichotomie État/Marché pour y ajouter une troisième voie intermédiaire de gestion représentée par la société civile. Pour les MLCC, cette troisième voie est symbolisée par la *citoyenneté* qui est au cœur de l'engagement, de la gouvernance et de la gestion. Ce deuxième champ bibliographique permet ainsi de comprendre que les MLCC ne s'opposent pas radicalement au système dominant puisqu'elles cherchent à faire contre-poids aux principes et valeurs dominantes en travaillant à ce que l'ensemble de la société (y compris les pouvoirs publics et les entreprises) adhère aux volontés de relocalisation de manière éthique et écologique. La complémentarité est donc une forme d'**articulation de la sphère économique avec la sphère politique** (comprise ici dans un sens sociétal et civique via la citoyenneté) d'où le troisième champ bibliographique d'anthropologie économique substantiviste qui s'appuie sur Polanyi.

L'apport principal de ce courant et de Polanyi concerne notamment les théories du désencastrement de l'économie symbolisé par le marché autorégulateur c'est-à-dire de l'autonomie progressive de la sphère économique vis-à-vis des autres sphères de la société (culturelles, politiques, religieuses, sociales, écologiques etc.). L'anthropologie économique substantiviste nous permet ainsi de pallier aux limites que peut engendrer le paradigme des communs. En effet, ce dernier peut avoir tendance à trop unifier le marché (et l'État) comme si c'était une entité unique. Au contraire, Polanyi et les substantivistes mettant au cœur de leurs analyses la pluralité nous permettant de percevoir qu'il n'existe pas qu'un seul marché mais des multitudes de marchés qui peuvent être territorialisés. Dès lors, les acteurs et actrices des MLCC vont orienter la critique du système socio-économique dominant vers l'unique existence d'un marché autorégulateur désencastré des autres sphères sociétales. Finalement, cela amène à

différencier le marché, l'économie de marché et la société de marché nous permettant de définir plus précisément la relation de complémentarité « générale » mise en œuvre. Ce que les MLCC prônent c'est donc bien la diversité des moyens d'échanges afin que les moyens puissent dépendre des relations que veut entretenir l'individu avec l'humain et la nature⁶ palliant ainsi à la rareté instituée des monnaies officielles en reconnectant par exemple les acteurs économiques d'un territoire. Dès lors ces relations peuvent s'entendre à travers la forme particulière de l'échange qu'est la réciprocité, principe qui caractérise plutôt les systèmes d'échanges dits archaïques que modernes. Ainsi, si nous pouvions d'ores et déjà définir la complémentarité voulue par les MLCC en fonction de l'articulation de l'économie et du politique, le troisième champ bibliographique nous permet de la préciser en considérant que les MLC cherchent à **articuler des principes économiques capitalistes modernes avec des formes de sociétés où l'économie est fonction du politique** et non l'inverse (l'inverse étant représenté par la société de marché).

Dès lors, tout cela participe à dépasser le sens purement économique qui peut être accordé aux monnaies locales pour les voir comme des outils de transformation socio-économique et politique. Ainsi, si elles débordent du champ économique puisqu'elles s'intègrent à des « dynamiques culturelles, sociales et politiques »⁷ à travers la volonté de réencastrement, elle déborde également de « l'habituel champ d'action de la démocratie, c'est-à-dire le politique, pour investir le domaine économique, gommant ainsi la séparation artificielle que le capitalisme et le libéralisme économique ont instaurée entre ces deux domaines »⁸. De ce fait, on en arrive à une impossibilité de penser l'économique sans le politique⁹. Ces thèses, issues de la nouvelle sociologie économique, permettent ainsi de penser différemment l'outil monétaire qui, dans les économies capitalistes semble être « partout [e] même et ne se distinguerait pas d'un marché à l'autre »¹⁰. Si Zelizer dépasse ce cadre en montrant « l'existence de monnaies multiples renvoyant à des marchés multiples »¹¹, nous allons désormais nous intéresser à celles qui composent le paysage monétaire alternatif, qui sont toutes marquées par des valeurs, des usages et des positionnements différents.

⁶ Définition substantiviste de l'économie

⁷ DE SOUSA SANTOS B, RODRIGUEZ G, dans HILLENKAMP et LAVILLE, *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Erès, 2013, p.136

⁸ Ibid, p.141

⁹ CLASTRES Pierre, préface dans SAHLINS Marshall, *Âge de pierre, âge d'abondance, L'économie des sociétés primitives*, ed. Gallimard, 1972, p.34

¹⁰ LE VELLY Ronan, *Sociologie du marché. Le commerce équitable : des échanges marchands contre le marché et dans le marché*, Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences, Université de Nantes, 2004, p.28

¹¹ Ibid

Partie 2. Penser l'architecture économique globale des échanges alternatifs : complémentarité ou convergence ?

Ainsi dans cette partie, j'ai cherché à bien différencier tous ces systèmes d'échanges qui sont trop souvent, surtout dans les médias, considérés de la même manière. En effet, il n'est pas rare de voir des articles parlant du bitcoin et des MLCC comme si c'était la même chose ou d'utiliser le terme « monnaie locale complémentaire » pour parler de système d'échanges inter-entreprises etc. Au contraire, d'autant plus lorsque l'on s'intéresse aux réseaux qui fédèrent ces initiatives et qui cloisonnent en général les systèmes (mis à part pour le mouvement SOL), on se rend compte que ce sont bel et bien des systèmes qui répondent à des principes de fonctionnement et à des objectifs sociétaux différents. J'ai ainsi cherché à analyser et à expliciter les positionnements de chaque système vis-à-vis des deux axes déjà présents dans la première partie (économie de marché / pouvoirs publics). Dès lors, dans l'intérêt de l'analyse, j'ai utilisé l'économie des grandeurs de Boltanski pour rapprocher les discours de chaque système, de façon schématique et « idéal-typique » aux *cités*.

En considérant trois systèmes dits « purs » puisqu'ils ne permettent pas les mêmes échanges : les SEL pour les échanges entre particuliers, les monnaies locales pour les échanges principalement du particulier au commerçant-e et les Barter pour les échanges entre entreprises, il est apparu que dans les discours et principes de fonctionnements, ils répondaient tous les trois à des « cités » c'est-à-dire à des valeurs dominantes différentes. En effet, les SEL se rapprochent plutôt de la ***cit*** ***domestique*** à travers la primauté des relations inter-personnelles basées sur la confiance. Nous pouvons ainsi reprendre la définition de Diane Rodet qui considère que dans cette cité domestique, « les personnes, les biens, les objets y sont définis par leurs positions dans l'espace et dans le temps »¹². En outre, Bruno Frère caractérise les SEL par quatre principes qui rejoignent les valeurs mises en avant par cette cité : le localisme économique, l'autogestion professionnelle, la convivialité et l'engagement politique en faveur d'un monde meilleur¹³.

Ensuite, pour les monnaies locales complémentaires, si a priori des éléments peuvent les rapprocher de la cité *domestique* à travers les quatre principes sus-cités, nous retrouvons beaucoup plus dans les discours des acteurs et actrices les notions mises en avant dans la première partie (communs, citoyenneté etc.) permettant de les apparenter au monde ***civique***. En

¹² RODET Diane, « Une économie solidaire divisée : pluralité des registres critiques mobilisés par des producteurs engagés », conférence lors du séminaire Pragmatisme et Conflictualité de F. Chateauraynaud et JM. Fourniau le 19/05/2017, EHESS, Paris

¹³ FRERE Bruno, « L'économie solidaire entre cohérence morale et dissonance politique : un exemple de « dispute » autour du secteur des échanges sans argent (SEL et RERS) », 7ème rencontre du RIUESS, L'ESS face à ses responsabilités, 2007, p.3

effet, si l'économie des grandeurs définit cette cité à travers la loi comme forme de l'évidence¹⁴, nous pouvons également retrouver cette importance que mettent en exergue les MLCC d'être reconnues légalement comme moyen de paiement. En outre, le primat du collectif, du bien commun et de la citoyenneté est également bien présent dans le discours des porteurs et porteuses de projets de monnaie locale. De ce fait, l'appartenance à la cité civique des monnaies locales souligne l'importance de rassembler les individus au nom de l'intérêt général à travers l'existence de « règles de vie collective »¹⁵.

A l'inverse, les *barter* et en particulier France Barter, seul système de ce type dont j'ai eu l'occasion d'entendre une présentation détaillée s'assimilent de manière très visible à la convention **marchande**. En effet, France Barter affiche un objectif économique et marchand consistant à pallier aux problèmes de liquidité et à « optimiser les capacités de production »¹⁶ des entreprises. Le même vocabulaire que l'économie de marché est ainsi utilisé et les théories du ré-encastrement peuvent ainsi difficilement s'appliquer pour ce système d'échange qui veut « concurrence[r] un peu les banques traditionnelles » et dont les mécanismes dépendent d'une régulation classique de l'offre et la demande en fonction de « l'attractivité » et de la compétitivité des prix¹⁷. On retrouve de fait les éléments de ce monde marchand synthétisé par Grootaers Dominique tels que l'idée d'un marché concurrentiel, d'un échange qui fait se rencontrer une offre et une demande ainsi que d'un intérêt matériel¹⁸ à cet échange.

Néanmoins, si le modèle des *cités* est tout à fait pertinent pour rendre compte d'une diversité de discours, certaines modalités de fonctionnement de ces systèmes peuvent venir relativiser les valeurs mises en exergue dans le discours. Par exemple, puisque les MLCC circulent entre des commerces de l'économie marchande et qu'elles sont en parité avec l'euro en ayant, de surcroît une obligation juridique d'avoir autant d'euros nantis sur un fond de garantie que d'unités de monnaies locales en circulation, elles peuvent, de fait, rentrer dans une catégorie assez *marchande*. De ce fait, afin de spécifier ce paysage, il m'a semblé pertinent de revenir à l'ouvrage de Sahlins déjà mentionné qui perçoit la réciprocité comme un « *continuum* de formes ». S'il le caractérise selon deux distances permettant d'identifier deux pôles : « l'équilibre matériel de l'échange » et « l'échelle de la sociabilité »¹⁹, pour les systèmes d'échanges actuels en France et

¹⁴ GROOTAERS Dominique, « Schématisation des principaux éléments de la typologie des sept « mondes de la justification » », META, 2000 (réed. 2007), p.10

¹⁵ GROOTAERS Dominique, op cit, p.11

¹⁶ Propos d'un des fondateurs de France Barter issus de mon compte-rendu d'observation de la Journée de la Monnaie en présence de la Nef, de la Pêche, du Coopek, de France Barter et du Louis, 18 Février 2017, Carrières sous-Poissy

¹⁷ Ibid

¹⁸ GROOTAERS Dominique, op cit, p.6

¹⁹ SAHLINS Marshall, *Âge de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*, ed. Gallimard, 1972, p.142

dans le but d'analyser les rapports de complémentarité possibles entre ces systèmes, il apparaît intéressant d'utiliser le *continuum* pour représenter la « troisième voie alternative » et son spectre large, mis en évidence avec le paradigme des communs et donc de le construire selon les deux rapports mis en avant au début du mémoire, c'est-à-dire vis-à-vis de l'État ou des pouvoirs publics et vis-à-vis de l'économie de marché ou de l'échange marchand capitalistique.

Au final, mettre face à face les *barters* (France Barter étant une SCIC – Société Coopérative d'Intérêt Général) et les autres systèmes (temps, MLCC) organisés sous formes d'associations permet de souligner la diversité de l'économie sociale et solidaire à travers la différence désormais bien nette entre l'économie sociale (représentée par les *barters*) et l'économie solidaire (temps, MLCC) puisque « la première réfère aux coopératives, associations et mutuelles, bref à ses formes les plus institutionnalisées ; l'économie solidaire, pour sa part, renvoie à des initiatives plus récentes d'organisation locale et communautaire »²⁰. Si les deux restent « alternatives », elles ne renvoient pas à la même signification de cette notion étant donné que l'économie sociale fait référence à la « combinaison d'un regroupement de personnes, d'une entreprise et de règles (Vienney) » privilégiant de fait « la coopérative (plutôt que l'association) et le marchand (plutôt que le don et la réciprocité) » tandis que l'économie solidaire se définit à travers les « services de proximité et [la] dynamique sociale (Laville) » soit comme une « hybridation entre l'économie marchande, non marchande et non monétaire (don et réciprocité) »²¹.

Néanmoins, les acteurs et actrices des trois systèmes semblent se considérer comme faisant partie des échanges de réciprocité montrant ainsi que l'économie sociale n'est pas purement marchande même si cela caractérise sa *cité* dominante. De plus, si les SEL et les MLCC appartiennent à l'économie solidaire, l'analyse fait ressortir que ces deux systèmes n'ont pas nécessairement les mêmes préoccupations et les mêmes envies. Les SEL mettent eux en avant deux aspects principaux : l'entraide, la communauté, la création de liens interpersonnels, en bref l'aspect social et l'aspect local à travers la volonté de création d'un « « petit marché » convivial et local »²². S'il est évident que ces valeurs sont également importantes pour les MLCC, il n'en reste pas moins que la pratique de cet aspect social est moins visible que pour les SEL. Et concernant l'aspect local, la définition territoriale ne semble pas être la même pour les MLCC que pour les SEL. En effet, il est souvent indiqué comme taille critique pour les SEL, une communauté d'environ

²⁰ GENDRON Corinne, « Émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques », revue POUR, 2001, p.1

²¹ Ibid, p.3

²² FRERE Bruno, « L'économie solidaire entre cohérence morale et dissonance politique : un exemple de « dispute » autour du secteur des échanges sans argent (SEL et RERS) », 7ème rencontre du RIUESS, L'ESS face à ses responsabilités , 2007, p.6

400/500 membres²³ afin d'avoir des rencontres physiques alors que les MLCC ont une définition plus élargie comme nous le verrons dans la troisième partie sur les changements d'échelles territoriaux. En tant que monnaies « commerciales » c'est-à-dire de C2B (du consommateur vers l'entreprise) voire B2C (de l'entreprise vers le consommateur notamment à travers le paiement des salaires), elles sont donc soumises à des aspects beaucoup plus économiques et pragmatiques que ne le sont les SEL. Cette différenciation a également été opérée dans la typologie de Jérôme Blanc qui regroupait les systèmes-temps et les MLCC sous le terme « monnaie citoyenne » ensuite subdivisé entre les monnaies citoyennes « communautaires » (SEL/Accorderies) et les monnaies citoyennes « commerciales » (MLCC) qui visent des « objectifs de nature économique » complexifiant leur « rapport au marché »²⁴.

Toutefois, s'il est évident que, « face à une telle diversité, les alternatives existantes entretiennent des rapports très différents avec le système capitaliste [...], il faut [cependant] résister à la tentation d'évaluer ces alternatives selon un critère simpliste, se limitant à voir si elles offrent une alternative radicale au capitalisme »²⁵. Ainsi, la théorisation en terme de *continuum* vis-à-vis des pouvoirs publics et du capitalisme n'est pas normative et ne vise pas à considérer qu'il y a des « bons » et « mauvais » systèmes d'échanges. Son intérêt se trouve dans la possibilité de ne pas assimiler ces différents systèmes à un même discours alternatif pour permettre également de mieux appréhender leurs relations de complémentarité. Par exemple, j'ai pu m'entretenir avec la salariée de l'Accorderie de Chambéry qui est regroupée dans la même association que l'Elef, la monnaie locale du bassin chambérien. Si ce regroupement montre qu'il y a une véritable complémentarité théorique entre les échanges-temps et les MLCC, peu de réelle complémentarité pratique n'est effectuée entre l'Accorderie et l'Elef. En effet, comme nous l'avons relevé dans les chapitres précédents, ces deux systèmes ont, malgré le « même but de repenser l'économie »²⁶ des préoccupations et des problématiques différentes :

« Question : C'est un peu inter-opérable ou pas ? Vous pouvez faire des choses dans l'Accorderie avec la monnaie locale ?

Réponse : Alors dans l'Accorderie non. Vu que y a pas d'échange d'argent et que la monnaie reste un système monétaire, c'est pas possible. [...] On aimerait faire plus de liens mais c'est pas évident,

²³ Compte-rendu d'observation de la formation du mouvement SOL pour les services civiques, présentation SEL Cocagne, 23 mars 2017, Toulouse

²⁴ BLANC Jérôme dans HILLENKAMP Isabelle, LAVILLE Jean-Louis (sous la direction de), Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi, Erès, 2013, p.262

²⁵ Boaventura de Sousa Santos et César Rodriguez Garavito dans HILLENKAMP Isabelle, LAVILLE Jean-Louis (sous la direction de), Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi, Erès, 2013, p.133

²⁶ Entretien de la salariée de l'Accorderie de Chambéry, monnaie-temps, Femme, réalisé le 28/06/2017 par skype, Durée : 48 minutes

c'est pas forcément le même public aussi. [...] C'est vrai que dans la réalité des choses, c'est pas forcément corrélé [...], c'est pas les mêmes problématiques. »²⁷

Dès lors, c'est toute la signification de l'argent et de la monnaie qui rentre en jeu et qui peut bloquer les complémentarités possibles. De plus, la salariée de l'Accorderie relevait également des problématiques purement réglementaires pour ne pas que l'Accorderie soit assimilée à du travail au noir. Ces différences réglementaires et de principes semblent impliquer une organisation différente matérialisée par l'appartenance à des réseaux propres pour chaque système (Réseau des Accorderies, Réseau des MLCC). Ainsi, si la complémentarité des systèmes purs est confrontée à de nombreuses barrières (valeurs, principes, discours, juridico-légales etc.), certaines peuvent être levées à travers la création de ce que nous appelons des « modèles hybrides ». Ainsi, s'il semble difficile de penser la complémentarité en termes bilatéraux c'est-à-dire à travers la création de passerelles entre les systèmes, il apparaît que la création de nouveaux systèmes hybridant des valeurs, principes et/ou fonctionnement de plusieurs systèmes vienne redéfinir la relation de complémentarité. En effet, en plus de mélanger plusieurs principes de fonctionnements liés à différents systèmes, ils vont mélanger plusieurs systèmes de valeurs rendant les lignes de démarcation entre les systèmes un peu plus poreuses. Dans ces systèmes hybrides, j'ai, pour le mémoire, étudié trois « monnaies » :

- MyTroc qui va associer au système bilatéral du troc, un système multilatéral représenté par les monnaies-temps de type SEL et Accorderies, tout en prenant en compte la possibilité de complémentarité avec les monnaies locales
- Open Money qui va, aux échanges-temps entre particuliers, rajouter une dimension associative en intégrant des structures de ce type afin de valoriser également l'engagement bénévole
- SoNantes qui a expérimenté une hybridation d'une monnaie locale avec un système barter.

Il est intéressant de noter que ces trois systèmes hybrides sont membres du Mouvement SOL permettant également de comprendre que le mouvement SOL n'est pas un réseau quelconque mais cherche réellement à créer de la *reliance*²⁸ entre tous les systèmes puisqu'au final, ils tendent tous vers le même objectif sociétal malgré des valeurs des fois divergentes. Dès lors, la complémentarité mise en avant par le Mouvement SOL et par les modèles hybrides s'apparentent plutôt à une volonté de convergence des approches » afin de, comme indiqué dans la Charte,

²⁷ Idem

²⁸ La reliance étant ici définie selon BOLLE DE BAL comme « l'action visant à créer ou recréer des liens entre des acteurs sociaux que la société tend à séparer ou à isoler ». BOLLE DE BAL, « Reliance, déliance, liance : émergence de trois notions sociologiques », Sociétés 2003/2 (n° 80), p. 108

réellement « mettre en œuvre des systèmes d'échanges coopératifs d'utilité écologique, économique et sociale sur les territoires dans la perspective d'un développement humain soutenable » quelque soit le système choisi.

Enfin, pour compléter le panorama des systèmes d'échanges « alternatifs » et dans l'intérêt de la comparaison, j'ai pu opérer une brève analyse du *bitcoin* et des *monnaies dites libres*. Ce qu'il faut en retenir principalement c'est que le *bitcoin* est finalement à l'opposé des valeurs alternatives portées par les autres « monnaies » : l'objectif est d'avoir un marché encore plus désencastré qu'avec les monnaies officielles, avec aucune instance de régulation - encore moins étatique -, dont la monnaie peut être placée sur les marchés financiers et donc ouverte à la spéculation. Ainsi, aucun des paradigmes présentés en première partie ne semble s'appliquer au *bitcoin* d'autant plus lorsque l'on s'intéresse au paradigme des communs pour lequel Denis Dupré, Jean-François Ponsot et Jean-Michel Servet ont montré que le *bitcoin* va à l'encontre de la « révolution des communs » et qu'il « ne lutte pas contre la rareté. Il la produit, et même l'accroît. Ainsi, le caractère principalement spéculatif du bitcoin (fondé sur un attrait supposé croissant) explique la volatilité très forte de son cours en l'absence de toute instance de régulation »²⁹. Au final, c'est même le principe de réciprocité, cher aux différents systèmes d'échanges alternatifs qui n'est ici pas respecté puisque « là encore le mode de diffusion du bitcoin et l'absence de relations (hormis celle de l'échange lui-même du bitcoin) permet l'institution du bitcoin ou sa reconnaissance en dehors de tout processus démocratique et sans aucune mutualisation des activités »³⁰. De ce fait, si pour les besoins de la compréhension, le bitcoin sera situé dans notre *continuum* afin de bien visualiser l'écart important qu'il a avec les autres systèmes d'échanges, il est important de ne pas le considérer comme un système alternatif au même titre que les MLCC, échanges-temps et barter.

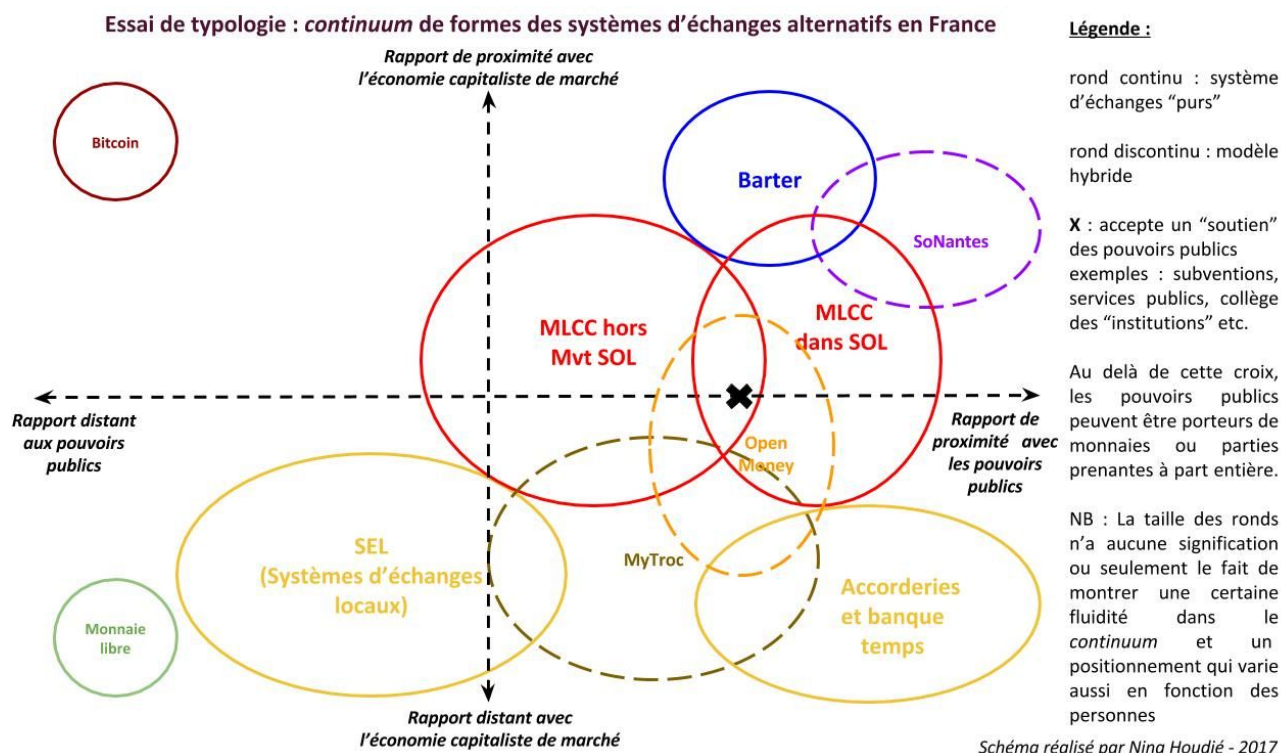
Néanmoins, d'autres expériences de « monnaies libres », comme celles basées sur Dunitier, différentes du *bitcoin* commencent de plus en plus à s'inscrire dans le paysage des échanges alternatifs en utilisant la même technologie *blockchain* sans pour autant y mettre les mêmes principes. Si elles conservent le principe de gestion décentralisée, elles vont mettre en place une multitude de communautés différentes qui gèrent chacune leur propre monnaie libre avec des droits et devoirs différenciés selon le statut (individus, organisations et communautés monétaires dans son ensemble). Ainsi, si « tous les membres peuvent échanger c'est à dire vendre ou acheter », seuls les individus sont co-créateurs de l'émission monétaire et les organisations

²⁹ DUPRE Denis , PONSOT Jean-François, SERVET Jean-Michel, « Le bitcoin contre la révolution des communs ». 5ème congrès de l'Association Française d'Economie Politique (AFEP) " L'économie politique de l'entreprise : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives ", Jul 2015, Lyon, p.4

³⁰ Ibid, p.9

doivent donc « vendre pour avoir des unités et ainsi pouvoir acheter »³¹. A partir de là, ces types de monnaies peuvent ainsi plus s'apparenter à un commun, d'autant plus au regard des considérations des acteurs et actrices de ces projets de monnaies sur le bénéfice premier de la monnaie libre qui serait le fait de « fournir les conditions favorables, en terme d'infrastructure monétaire, à l'émergence des comportements coopératifs vers plus de soutenabilité »³². En outre, elles sont spécialement conçues pour être non-spéculatives.

Dès lors, nous en arrivons au schéma récapitulatif³³ suivant pour essayer d'intégrer l'ensemble des systèmes d'échanges « alternatifs » :



Au final, l'analyse des monnaies locales en perspective avec les autres systèmes d'échanges alternatifs relève le caractère sociétal et donc la position intermédiaire qu'elles ont bien visible à travers le schéma du *continuum*, ce qui peut entraîner un paradoxe au niveau de la volonté de changement de paradigme. En effet, contrairement aux deux autres systèmes dits « purs », les monnaies locales sont dépendantes du système actuel alors qu'elles cherchent à en sortir. Si le barter ou en tout cas France Barter n'affiche pas ou peu de fond idéologique de changement de

³¹ FABRE Carole et SAINT GIRONS Sybille « Une monnaie Libre pour des innovations sociales soutenables », 4ème conférence des monnaies sociales et solidaires, Barcelone, 2017, url : http://www.reglesdejeux.com/wp-content/uploads/2017/05/IVCIMSC_Monnaie_Libre_04_2017.pdf, p.10

³² Ibid, p.27

³³ Ce schéma a été réalisé en prenant en compte les valeurs émises dans les discours des concerné-e-s ainsi que les règles de fonctionnement. Il est bien sûr "schématique" et ouvert aux modifications. Si des ronds se chevauchent, cela ne veut pas dire qu'ils appartiennent nécessairement au même réseau (ex. Open Money ou MyTroc ne sont pas dans le Réseau des MLCC) mais seulement que certains positionnements vis-à-vis des pouvoirs publics ou de l'économie marchande peuvent se ressembler.

paradigme, à l'inverse, les systèmes d'échanges-temps sont beaucoup moins "dépendants" du système socio-économique du fait de leur comptabilisation en temps et non en monnaie officielle. De ce fait, les enjeux actuels des MLCC que nous allons développer et qui sont l'objet de la dernière partie semblent tendre vers plus de détachement envers le système socio-économique dominant afin de pouvoir réellement mettre en pratique la transformation sociétale souhaitée.

Partie 3. Pratique de la complémentarité au sein des monnaies locales : articuler les échelles

La mise en pratique d'une transformation sociétale est bien mise en avant lorsque l'on s'intéresse aux réseaux fédérateurs (Réseau des MLCC, Mouvement SOL etc.). En effet, leur intérêt fondamental se trouve dans l'aide qu'ils peuvent apporter aux acteurs et actrices des projets locaux pour sortir des problématiques éminemment locales et donc liées à la gestion quotidienne d'une monnaie. Les réseaux viennent rappeler les enjeux plus globaux et sociétaux, enjeux réalisables que si les MLCC construisent la volonté de changement de paradigme ensemble. Ils travaillent ainsi à s'extirper un peu de la dimension quantitative, pouvant être imposée par la recherche toujours plus croissante d'augmentation du nombre de prestataires afin de montrer un véritable impact, en travaillant sur des dimensions plus qualitatives et/ou sur des projets de long terme. J'ai donc cherché dans cette partie à rendre compte de tous les chantiers possibles permettant aux MLCC de s'articuler entre elles et de s'organiser. Ainsi les chantiers auxquels sont confrontées les MLCC peuvent se regrouper en 3 types caractérisant trois changements d'échelle importants :

- un changement d'échelle *principalement* qualitatif symbolisé par exemple par le modèle écosystémique porté, entre autre, par Patrick Viveret. En effet, ce modèle est la mise en pratique la plus approfondie de la volonté des MLCC d'être un outil au service de la Transition. Dès lors, en instaurant un modèle où toutes les initiatives alternatives sont reliées et échangent grâce aux outils comme les monnaies locales, le modèle écosystémique permet également de pallier aux paradoxes que représente le « modèle économique » en s'autonomisant vis-à-vis des subventions publiques et/ou privées.
- Un changement d'échelle *principalement* quantitatif. Ici, j'ai par exemple pu analyser le chantier qu'est le numérique. En effet, la première raison poussant à mettre en place des MLCC numériques concerne l'augmentation probable du nombre de prestataires et de particuliers. Néanmoins, le numérique étant également un *outil*, il permet(tra) d'impulser d'autres changements d'échelles ainsi que de mettre en pratique certaines formes de complémentarités plus qualitatives. Par exemple, tous les modèles hybrides présentés dans la partie précédente sont sur support numérique mettant ainsi en exergue son importance dans la mise en place de complémentarité entre les systèmes d'échanges.

- Un changement d'échelle *principalement* territorial. Dans cette sous-partie j'ai ainsi pu analyser des formes concrètes de coopérations ou d'organisations territoriales à large échelle comme le « mariage » du Retz'L et du ROZo ou encore l'organisation régionale de Seve La Roue. En outre, à travers la mise en place de plus en plus fréquente de rencontres régionales, les changements d'échelles territoriaux montrent que les MLCC tendent de plus en plus vers l'interdépendance et l'interconnexion pouvant définir une forme relationnelle de complémentarité.

Au final, s'il y a bien une monnaie qui mélangeait à divers degrés tous ces changements d'échelles en mettant ainsi en pratique de nombreuses formes de complémentarité analysées dans ce mémoire, c'est le Coopek, monnaie nationale initiée par Gérard Poujade et lancée en octobre 2016. En effet, le Coopek opérait un changement d'échelle qualitatif à travers sa fonction d'investissement semblable à celle de la NEF afin de financer des projets issus, de ce que Poujade appelait, « les 4 Transitions » (sociale, écologique, alimentaire et carbone). En tant que monnaie 100 % numérique, il pouvait opérer également un changement d'échelle quantitatif et mettait en pratique la complémentarité entre les monnaies locales et les barter. Enfin, en tant que monnaie nationale complémentaire, il articulait ainsi différentes échelles territoriales en souhaitant différencier une gestion nationale d'une gestion locale (censée être basée sur les groupes locaux des MLCC avec comme prérogative essentiellement l'animation quotidienne de la monnaie).

Dès lors, le Coopek semble être l'exemple parfait d'une mise en pratique des différentes formes de complémentarité. Néanmoins, les nombreuses réticences de certain-e-s acteurs et actrices des MLCC envers cette monnaie assez spécifique dans le paysage des échanges alternatifs ainsi que l'échec de cette monnaie puisqu'elle a finalement été arrêtée après seulement 6 mois de circulation, montrent que le processus de création d'une monnaie complémentaire est primordial pour son acceptation par ses semblables et, *in fine*, pour son succès. En effet, il apparaît que le Coopek a nié certaines valeurs fondamentales que j'ai présenté dans ce mémoire qui sont la *pluralité* et la *citoyenneté*. De ce fait, il apparaît que les principaux problèmes que posaient le Coopek n'étaient pas tant au niveau du fonctionnement qu'au niveau de la méthode de création, des valeurs mises en avant et *in fine* de la posture qu'avait le Coopek vis-à-vis des monnaies locales.

Ainsi, en affirmant dans ses valeurs, le principe de pluralité et de diversité, les MLCC sont nécessairement confrontées à des *épreuves* c'est-à-dire à l'émergence d'une multitude de projets qui ne vont pas nécessairement dans le sens initial pour lequel les monnaies locales ont été créées. Ces épreuves, comme le Coopek ou encore comme l'annonce d'une monnaie locale à Béziers à l'initiative d'un maire proche du Front National, viennent ainsi redéfinir et clarifier les

positionnements des MLCC. Au final, elle vont être amenées à affirmer et à formaliser de plus en plus ce qui les lie comme le montre par exemple « la Roue des Valeurs » synthétisée par le Réseau des MLCC qui ne cesse de s'affiner. Ce n'est ainsi pas une coïncidence si, lorsque les monnaies locales ont commencé à entendre parler du Coopek en 2016 et qu'elles ont pu en discuter ensemble pendant les 13èmes rencontres nationales des MLCC à Lignières, il fut décidé de rajouter à la dénomination officielle de « monnaie locale complémentaire », un deuxième C donnant lieu au terme « monnaie locale complémentaire et citoyenne ». Bien que ce terme soit en discussion depuis longtemps (au moins depuis 2012), cette décision ne fut actée que lorsque cette citoyenneté fut justement soumise à de la possible récupération. La citoyenneté se voit donc réaffirmer face à ces monnaies comme valeur socle pour définir une monnaie locale. Le cas de la monnaie normande en est également un bon exemple : si elle a été perçue au départ comme initiée par « l'institutionnel », certaines monnaies concernées sur le territoire ont néanmoins rejoint le projet lorsque celle-ci a accordé plus de place aux groupes locaux citoyens. Nous percevons donc très nettement que, face à des mouvements de récupération de ces outils par le privé et/ou l'institutionnel, les MLCC éprouvent au premier abord une forte méfiance, méfiance qui ne peut s'apaiser que s'il vient s'ajouter un deuxième mouvement tendant vers plus de citoyenneté permettant *in fine* le rééquilibrage vis-à-vis des deux distances dans le *continuum*.

De ce fait, si la citoyenneté rentre en jeu, d'autres aspects du commun et des paradigmes théoriques énoncés en première partie viennent aussi agrémenter les problématiques et enjeux liés, notamment, à l'articulation des échelles territoriales. En effet, le Coopek fut une monnaie nationale qui a tenté d'articuler les échelons du local au national sans réelle concertation préalable avec toutes les parties prenantes. Au final, il apparaît qu'il s'est un peu « imposé » sur le territoire national sans tenir compte du maillage déjà existant. Ainsi, au vu des observations et entretiens, il semble compliqué de créer des monnaies complémentaires sur un territoire étendu (régional, national etc.) sans :

1. qu'il n'existe de monnaies locales ou, a minima, de projets de monnaies locales sur le territoire concernée ou,
2. qu'il y ait eu concertation en vue d'une coopération avec les monnaies et/ou projets de monnaies existants.

Ceci peut également être expliqué par le fait que l'un des aspects importants dans une monnaie locale concerne la forte identité locale exprimée par ses membres comprise dans le sens d'une volonté de créer eux/elles mêmes leur monnaie. En effet, il revient souvent chez les porteurs et porteuses de projets de monnaie locale que le plus stimulant dans « l'aventure » est la co-création de la monnaie. Cela rejoint un aspect des communs mis en avant par Dardot et Laval : « l'agir

commun ». Le désir de co-cr  er quelque chose   plusieurs peut donc se rapprocher de cet « agir commun » d fini comme l'« action qui institue le commun et le prend en charge, [...] c'est pourquoi l'activit  d'institution du commun ne peut  tre que commune, de sorte que le commun est tout   la fois une qualit  de l'agir et ce que ce m me agir institue »³⁴. Ces auteurs d finissent donc le commun comme *l'inappropriable* amenant ainsi une n gation du droit de propri t  au profit d'un droit d'usage. De ce fait, « le droit d'usage n'a aucune effectivit  s'il est coup  du droit de coproduire les r gles de l'usage commun »³⁵. Ainsi, accepter directement sur un territoire sans monnaie locale, sans qu'un agir commun se soit manifest  est compliqu  et cela fait perdre beaucoup de sens au but premier d'une monnaie locale qu'est la « r appropriation citoyenne de la monnaie ».

Le Coopek, plut t que l'expression du commun semblait tomber dans le pi ge d'une monnaie unique construite pour des objectifs purement  conomiques,   la mani re dont s'est cr e l'euro. En effet, le rapport de la Commission Europ enne en 1990 sur le projet de monnaie unifi  s'appelait « March  unique, monnaie unique »³⁶. L'objectif  tait donc de cr er une monnaie unique « n cessaire au fonctionnement du grand march  int rieur europ en »³⁷ et donc n cessaire   l' conomie de march  capitalistique. N anmoins, Dominique Plihon,  conomiste   la Banque De France, conclut dans son ouvrage *La monnaie et ses m canismes* que l'euro a  t  fond  sur « une vision r ductrice de la monnaie, faisant de celle-ci uniquement un instrument  conomique et financier »³⁸ oubliant ainsi ses dimensions sociologiques, identitaires et politiques. Ainsi, si monnaie nationale compl mentaire il doit y avoir, il semble qu'elle devra  maner d'une « f d ration » ou en tout cas d'une co-construction avec tous les acteurs et actrices des MLCC. D s lors, si l'int r t que pouvait avoir une monnaie compl mentaire nationale peut  tre mis en avant, il est n cessaire qu'elle ne soit pas « ascendante »³⁹ mais qu'elle s'apparente plut t   un maillage   travers l'interop rabilit , la coop ration et/ou la notion de « territoire des valeurs » mise en exergue par le mouvement SOL amenant ainsi   une monnaie commune et non unique.

Conclusion

Au final, il appara t que les  preuves auxquelles les MLCC sont confront es ne font qu'acc l rer leur auto-organisation en terme d'articulation pour  viter que des projets ascendants viennent s'imposer   elles. Cette auto-organisation est finalement proche de l'auto-gouvernement mis en

³⁴ DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun, Essai sur la r volution au XXI  si cle*, ed. La d couverte, Paris, 2014, p.282

³⁵ Ibid, p. 476 - 477

³⁶ PLIHON Dominique, *La monnaie et ses m canismes*, La d couverte, Paris, 2004, p.115

³⁷ Ibid

³⁸ Ibid, p.116

³⁹ Compte-rendu d'observation des 14 mes rencontres nationales des MLCC, atelier « Coopek », 15 avril 2017, Gonfreville l'Orcher

évidence par Dardot et Laval pour mettre en pratique la « politique du commun ». En effet, pour eux, cela se définit comme un gouvernement des [humains], des institutions et des règles qu'ils se donnent pour ordonner leurs rapports »⁴⁰. De ce fait, cette auto-organisation concerne nécessairement « toutes les sphères sociales, pas seulement les activités politiques [...] et pas non plus les seules activités économiques » et doit « traverser tous les niveaux de l'espace social, depuis le local jusqu'au mondial en passant par la national »⁴¹. A leur échelle et en instituant la monnaie comme commun, les MLCC semblent donc s'auto-organiser de plus en plus pour couvrir toutes les sphères et tous les niveaux à travers les différents degrés de complémentarité.

Cette auto-organisation tend à montrer que « le marché ne peut plus être considéré comme la solution par excellence de la coordination économique dans les sociétés contemporaines »⁴² puisque, comme l'affirme Dacheux et Goujon, « si E.O[strom] a permis de montrer que la cohésion d'une communauté permettait de gérer de façon optimale une ressource naturelle, l'étude des initiatives se réclamant de l'économie Sociale et Solidaire (ESS) révèle que la cohésion sociale est source de richesse économique »⁴³. Dès lors, si le marché n'est plus la solution ultime pour la coordination économique, les MLCC montrent que cette coordination, entendue en terme d'articulations des différents niveaux de complémentarité, se définit de plus en plus sous le terme d'autonomie.

Néanmoins l'autonomie n'est pas ici à comprendre comme une volonté d'être totalement indépendant des principes et logiques marchands mais plutôt de les « hybrider » en y réinstaurant des principes transactionnels dits plus « archaïques ». De fait, elle est entendue dans un sens vaste et s'apparente ainsi à une forme d'« autoproduction par les individus de leurs propres normes et de leurs principes d'action »⁴⁴. C'est donc une autonomie intermédiaire sous forme de contre-poids ou force de proposition au dualisme État/Marché qui met au cœur de ces normes et principes, nous l'avons vu, la citoyenneté, la pluralité monétaire, l'encastrement et la réciprocité. De ce fait, pour certain-e-s comme David Held, l'autonomie serait donc le fondement de la démocratie puisqu'elle exprimerait « la capacité des êtres humains à raisonner en conscience, à faire preuve de réflexivité et à s'autodéterminer »⁴⁵.

⁴⁰ DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Commun, Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, ed. La découverte, Paris, 2014, p.459

⁴¹ Ibid, p.460

⁴² STEINER Philippe, « Cartographie des échanges », FMSH-WP-2014-66, GeWoP-7, mai 2014, p.13

⁴³ DACHEUX et GOUJON, « Cohésion sociale et richesse économique : compléter l'apport d'Elinor Ostrom par une étude empirique de l'ESS », *Management & Avenir* 2013/7 (N° 65), p. 141-142

⁴⁴ LE COADIC Ronan, « L'autonomie, illusion ou projet de société ? », *Cahiers internationaux de sociologie* 2006/2 (n° 121), p.321

⁴⁵ Ibid, p.334

Ainsi, de la recherche d'un modèle économique plus pérenne afin de se passer des subventions publiques jusqu'à la formalisation d'un modèle écosystémique au service du monde alternatif en passant par les articulations au sein et entre les différents systèmes monétaires, les monnaies locales semblent donc avoir de nombreux chantiers en cours leur permettant de devenir de plus en plus interdépendantes et interconnectées.